



Innocent Kabongo/PAM RDC

Évaluation de la situation des réfugiés burundais dans les camps de Lusenda et Mulongwe (Sud Kivu)

République Démocratique du Congo

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Évaluation de la situation des réfugiés burundais dans les camps de Lusenda et Mulongwe
(Sud Kivu)

République Démocratique du Congo

Données collectées en janvier 2021

Rapport publié en septembre 2021

Composition de l'équipe de coordination et de collecte des données :

Minagri

- Marcellin Bahaya, ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage Sud Kivu
bahaya.m2019@gmail.com

HCR

- Josue Kalema, Assistant Principal chargé de la Base des Données, Baraka
kalema@unhcr.org
- Jean Cyriaque Grahouan, Administrateur chargé de la Protection, Baraka
grahouan@unhcr.org

PAM

- Innocent Kabongo, M&E Associate, Kinshasa
innocent.kabongo@wfp.org
- Yvette Ciza, M&E Associate, Bukavu
yvette.ciza@wfp.org

© Programme Alimentaire Mondial, Service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM)

Siège social : 936, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Kinshasa, RD-Congo.
wfp.org

Toutes les informations sur le service de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM) et les rapports en format électronique sur <http://www.wfp.org/food-security> ou wfp.vaminfo@wfp.org

Acronymes

CBT	Cash-Based Transfer
CDM	Chef de Ménage
CNR	Commission Nationale pour les Réfugiés
ECMEN	Economic Capacity to Meet Essential Needs
EFSA	Emergency Food Security Assessment
FGD	Focus Group Discussion
HCR	Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies
HEA	Household Economy Approach
HHS	Household Hunger Scale
ISS-r	Indice de Stratégie de Survie-réduit
MEB	Minimum Expenditure Basket
Minagri	Ministère de l'Agriculture
NFI	Non-Food Items
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PRIMES	Population Registration and Identity Management EcoSystem<
RDC	République Démocratique du Congo
SCA	Score de Consommation Alimentaire
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping

Tableau des Matières

Résumé Exécutif.....	5
Contexte et objectifs de l'étude.....	7
Méthodologie de l'enquête.....	9
Résultats.....	11
Caractéristiques socio-économiques des ménages.....	11
Possession de biens.....	12
Accès aux terres cultivables.....	12
Consommation alimentaire.....	14
Stratégies alimentaires.....	15
Stratégies basées sur les moyens de subsistance.....	16
Dépenses.....	17
Capacité économique à répondre aux besoins essentiels.....	18
Moyens d'existence et compétences professionnelles.....	20
Accès au crédit et remboursement.....	21
COVID-19, prise de conscience et impact.....	22
Vulnérabilité des ménages.....	23
Caractéristiques des ménages très vulnérables.....	24
Conclusions et Recommandations.....	25
Annexes.....	27
Annexe 1 : Structure des interviews.....	27
Annexe 2 : Différence de genre.....	28
Annexe 3 : Résultats de Focus Group Discussion-Vulnérabilité.....	29

Tableaux

Tableau 1 : Ménages enquêtés.....	9
Tableau 2 : Caractéristiques socio-économiques des ménages (recensement).....	11
Tableau 3 : Dépenses mensuelles par personne en CDF et USD (échantillon).....	17
Tableau 4 : MEB et ECMEN des ménages par camp – Dépenses windorisées au 99ème percentile.....	18
Tableau 5 : Dimensions de la vulnérabilité des ménages.....	23

Figures

Figure 1: Présence des enfants dans les ménages (recensement).....	12
Figure 2 : Nombre de biens possédés par les ménages (recensement).....	12
Figure 3 : Proportion de ménages qui ont accès aux terres (recensement).....	12
Figure 4 : Nombre des pièces dans les abris (recensement).....	13
Figure 5 : Consommation des groupes alimentaires (moyenne) (recensement).....	14
Figure 6 : Proportion des réfugiés ayant fait recours aux stratégies alimentaires (recensement).....	15
Figure 7 : Proportion de réfugiés ayant fait recours aux stratégies (échantillon).....	16
Figure 8 : Dépenses non-alimentaires mensuelles globales (échantillon).....	17
Figure 9 : Seuils de capacité économique par camp.....	19
Figure 10 : Moyens d'existence par camp de réfugiés (recensement).....	20
Figure 11: Compétences professionnelles des réfugiés (recensement).....	20
Figure 12 : Proportion de ménages n'ayant pas pu repayer les dettes (échantillon).....	21
Figure 13 : Moyens d'information sur la COVID-19 parmi ceux qui sont au courant (échantillon).....	22
Figure 14 : Effets de l'épidémie de COVID-19 sur les ménages réfugiés (échantillon).....	22
Figure 15 : Vulnérabilité globale des ménages.....	23

Cartes

Carte 1 : Localisation des camps des réfugiés burundais.....	7
--	---

Résumé Exécutif

Objectif. Cette enquête a été conduite en janvier 2021 pour évaluer la pertinence de la stratégie de ciblage des réfugiés burundais en RDC sur la base de leur degré de vulnérabilité, afin de faciliter les décisions programmatiques du PAM et du HCR dans le cadre de l'assistance aux réfugiés.

Méthodologie. La méthodologie a consisté à interviewer la totalité des ménages réfugiés burundais des camps de Lusenda et Mulongwe (province Sud Kivu) et d'approfondir certaines thématiques avec un échantillon de 7 % de la population choisi au hasard. Au total 7 873 ménages ont été retenus.

Résultats : vulnérabilité des ménages

- Globalement 94 % des ménages sont en condition de haute vulnérabilité, 5 % en condition de vulnérabilité modérée et seulement 1 % sont considérés moins vulnérables.
- Plus de huit ménages sur dix (84 %) sont caractérisés par une capacité économique très insuffisante, environ 4 % des ménages ont une capacité économique insuffisante en raison de leurs dépenses qui se situent entre le MEB alimentaire et le MEB total et seuls 12 % des ménages ont atteint une capacité économique suffisante, avec des dépenses totales dépassant le MEB.
- Plus de la moitié des réfugiés (56 %) sont caractérisés par une consommation alimentaire pauvre (respectivement 55 % à Lusenda et 62 % à Mulongwe).
- Presque la totalité (98 %) des réfugiés burundais met en œuvre des stratégies alimentaires pour accéder à la nourriture et seulement moins d'un ménage sur dix (8 %) n'a pas eu besoin d'adopter des stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistance pour pallier les besoins du ménage.
- Les dépenses pour la nourriture représentent globalement 81 % du total dépensé par personne par mois, ce qui est une proportion très élevée, particulièrement lorsque l'on considère que ces ménages bénéficient déjà d'une assistance alimentaire.
- La majorité des ménages vit d'un seul moyen d'existence, principalement l'agriculture. Seulement 17 % des réfugiés burundais peuvent compter sur deux moyens d'existence ou plus.
- Environ 77 % de la population enquêtée a contracté des dettes au cours des trois mois précédant l'enquête ; une moyenne de 46 % de la population se trouve dans l'impossibilité de payer les dettes car sans assez de moyens.

Résultats : COVID-19

- Presque tous les réfugiés burundais (95 %) sont au courant de l'existence de l'épidémie de COVID-19, grâce aux messages passés de bouche à oreille, aux moyens de communication officiels (radio/TV), mais également grâce au personnel des centres de santé.
- La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les revenus des réfugiés et leurs activités économiques, réduisant les revenus des ménages (68 % des cas) ainsi que le nombre de sources de revenus disponibles (75 %). Plus de la moitié des ménages (52 %) rapporte avoir perdu son revenu principal à cause de l'épidémie.

Recommandations

- **Assistance alimentaire et non-alimentaire.** Au vu du haut degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de la population enquêtée une assistance alimentaire est recommandée pour répondre aux besoins nutritionnels. Cependant, une assistance de longue période visant à renforcer les moyens d'existence et à leur résilience vis-à-vis aux chocs est aussi recommandée. Ce type d'assistance, sous forme de formations, de soutien aux organisations de producteurs agricoles, de distribution de matériel agricole et/ou de support à la commercialisation agricole pourrait augmenter la capacité des ménages à couvrir leurs biens essentiels et mitiger les effets négatifs de la vulnérabilité sur la consommation alimentaire.
- **Ciblage.** Étant la presque totalité de la population (94 %) dans une condition de haute vulnérabilité il est opportun d'envisager une assistance alimentaire qui cible toute la population réfugiée burundaise dans les sites de Lusenda et Mulongwe si les ressources sont disponibles. En cas de contrainte de ressources, il est recommandé de réduire la mesure de l'assistance de façon harmonisée parmi la population réfugiée burundaise.
- **Accès à la terre.** Il est recommandé au HCR et ses partenaires coopérants experts du domaine agricole de plaider auprès du gouvernement pour favoriser des politiques et des investissements visant à faciliter l'accès à des parcelles de terre agricole pour promouvoir l'autonomie des réfugiés.
- **Qualité des données.** Dans les prochaines collectes de données il est souhaitable de mettre en place de contrôles de qualité des données plus solides dès la phase de planification de l'enquête.

Contexte et objectifs de l'étude

Depuis 2015 des mouvements transfrontaliers de populations quittant le Burundi pour le Sud Kivu, notamment dans la plaine de la Ruzizi et à Fizi (province du Sud Kivu), se vérifient pour fuir les tensions politiques et sociales au Burundi.

Au 31 mai 2017, se comptaient plus de 39 000 réfugiés burundais au sol congolais dont plus de 29 000 seulement dans le camp de Lusenda, au 31 avril 2021 ce nombre est de presque 45 000¹ dans les deux camps. La situation politique et sécuritaire globale dans la région reste très volatile, avec peu de perspectives de rapatriement à grande échelle, bien que l'intérêt des réfugiés à être rapatriés dans le pays d'origine grandisse, seulement 7,5 % entre la population vérifiée a montré l'intention de rentrer dans au Burundi².

Carte 1 : Localisation des camps des réfugiés burundais

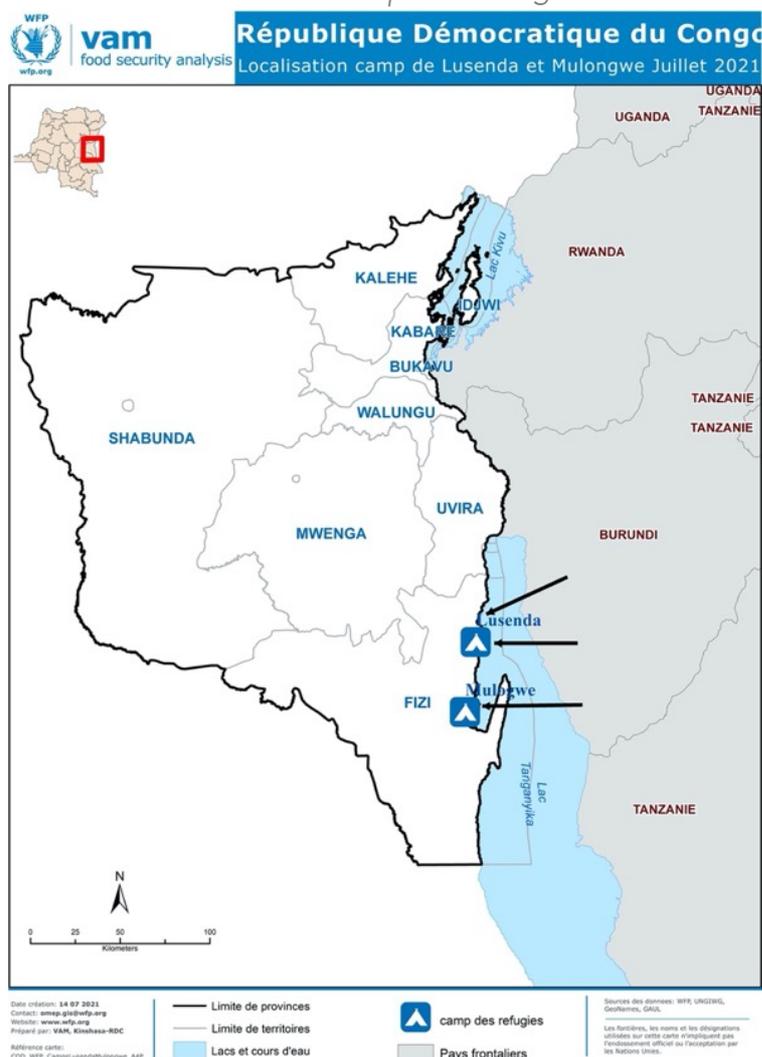
Les réfugiés dans la République Démocratique du Congo (RDC) ont droit de travailler avec accès à des permis de travail, mais les opportunités de travail formel sont rares et la grande majorité se trouve dans le secteur informel.

Si en 2015, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) assistait les réfugiés à travers des distributions de vivres en nature, en juin 2017, la modalité 'Value voucher' a été introduite. Cela consiste en des coupons valeurs à présenter aux commerçants en échange de vivres.

Cependant, il était constaté plusieurs problèmes de coûts d'impression et d'ordre logistique et sécuritaire. C'est ainsi que le PAM en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et ses partenaires de mise en œuvre, a mis en place un système d'enregistrement biométrique des bénéficiaires appelé SCOPE³, également pour mettre à jour les informations existantes.

Jusqu'au jour d'aujourd'hui dans les camps de Lusenda et Mulongwe les réfugiés sont assistés par le PAM à travers des **transferts**

d'argent (Cash-Based Transfer (CBT)) et par le HCR dans les domaines de la **protection** (enregistrement biométrique, protection des enfants et prévention des violences sexuelles basées



¹ Source : UNHCR, <https://data2.unhcr.org/en/situations/burundi/location/1952>

² Source : UNHCR : Exercice de vérification des réfugiés burundais dans les camps de Lusenda et Mulongwe, 2021.

³ Pour plus d'information sur SCOPE veuillez consulter :

<https://docs.wfp.org/api/documents/7e86e5a6a70447aba713e3cd4e759d8d/download/>

SCOPE

SCOPE est le système d'identification des bénéficiaires et de gestion des prestations du PAM. Il est basé sur le cloud et aide le PAM à mieux connaître ses bénéficiaires, les gérer, afin de leur fournir une assistance plus personnalisée et plus utile.

sur le genre), de l'éducation, de la santé, de la construction des abris, de l'eau et assainissement à travers la fourniture d'eau potable et des matériels de construction des latrines et douches ainsi que dans l'autonomisation à travers la promotion de formations professionnelles.

Afin d'aligner les interventions à l'égard des réfugiés aux standards, le PAM a prévu un recensement de la vulnérabilité dans les camps de Lusenda et de Mulongwe. Les résultats de cet

exercice, qui reçoit le support du Hub PAM-HCR, permettra d'évaluer la pertinence d'un exercice de ciblage et d'assister les réfugiés sur la base de leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Objectifs

L'objectif de ce recensement est d'évaluer la pertinence du ciblage dans le contexte des réfugiés burundais et éventuellement de développer une stratégie de ciblage harmonisée le plus possible avec les autres populations des réfugiés en RDC.

Les informations issues de l'enquête constitueront une base des données contenant le degré de vulnérabilité des ménages, ce qui facilitera les décisions programmatiques du PAM et du HCR au niveau des réfugiés. De façon spécifique, l'enquête devra fournir des informations qui permettront de :

- Mettre à jour la connaissance sur les besoins humanitaires et la situation des moyens de subsistance de tous les ménages des réfugiés burundais à Mulongwe et Lusenda ;
- Déterminer et analyser les caractéristiques démographiques et socio-économiques des réfugiés burundais en RDC ;
- Estimer le niveau d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité des réfugiés ;
- Permettre de suivre certains aspects importants de protection des bénéficiaires liés à l'assistance alimentaire ;
- Informer les décisions programmatiques, la pertinence et le développement d'une approche de ciblage afin de fournir assistance aux réfugiés basée sur leur vulnérabilité.

Un objectif secondaire de cette enquête a également été d'introduire les codes-barres pour établir un lien avec les identifiants de proGres du HCR, lorsque ceux-ci sont disponibles.

-HUB-

UNHCR-PAM CENTRE D'EXCELLENCE PROGRAMMATIQUE ET DE CIBLAGE

Le Hub est une équipe inter-agences composée de personnel du HCR et du PAM qui offre un soutien technique au travail conjoint de ces deux agences. Cela peut inclure la planification, la mise en œuvre et l'analyse des évaluations, l'élaboration de stratégies de ciblage et de communication envers les personnes affectées, la programmation conjointe, ou bien l'interopérabilité des systèmes de données. Vous pouvez trouver plus de détails sur le type de support proposé via le site web du Hub (<https://wfp-unhcr-hub.org/>).

ProGres

ProGres est le logiciel de gestion des cas du HCR, centralisé et basé sur le web. ProGres prend en charge des fonctions opérationnelles allant de l'enregistrement des personnes à un large éventail de fonctions de gestion des cas du HCR, y compris l'assistance, la gestion des cas de protection, les interventions de protection et la fourniture de documents et d'une assistance en espèces.

Méthodologie de l'enquête

Cette évaluation de vulnérabilité a été conduite à travers un recensement exhaustif de tous les ménages de réfugiés vivant dans les camps de Lusenda et Mulongwe (Sud Kivu) ainsi que ceux vivant en dehors des camps et qui se sont rendus aux lieux des interviews, dans les camps. L'enquête a ciblé les ménages de réfugiés burundais assistés par le PAM et le HCR.

Les données collectées lors de cette enquête sont de type quantitatif et elles ont été complétées par des données de type qualitatif collectées en février 2021 dans les camps de Lusenda et Mulongwe à travers quatre focus group discussions par camp pour un total de huit focus group.

Ciblage. Tous les ménages de réfugiés des camps de Lusenda et Mulongwe ainsi que ceux vivant hors camp, ont été recensés. En total, 8 227 ménages ont été interviewés sur la démographie, la possession de biens, la consommation alimentaire, les stratégies de survie basées sur la consommation alimentaire, les compétences et activités exercées par les ménages dans les deux sites. Le chef de ménage a été le répondeur principal des interviews, en étant le plus compétent sur les sujets en question. D'autres membres du ménage ont contribué quand nécessaire.

De plus, 7 % des ménages, sélectionnés au hasard, a participé à une interview plus détaillée (voir détails dans l'annexe 1). Cet échantillon a été vérifié en comparant les données démographiques de base de l'échantillon et de la population, et aucune différence significative n'a été observée entre l'enquête exhaustive et le sondage concernant les indicateurs pertinents.

Et enfin, après le nettoyage des données **7 873 ménages ont été retenus⁴ pour l'analyse finale.**

Tableau 1 : Ménages enquêtés

	LUSENDA	MULONGWE	TOTAL
Recensement	5 493	1 820	7 313
Échantillon approfondi (7 %)	419	141	560
Total ménages enquêtés	5 912	1 961	7 873

Partenariat. A l'enquête de ciblage ont participé :

- Le Ministère provincial des affaires humanitaires,
- Le Ministère Provincial de l'Agriculture (Minagri) à travers également les enquêteurs et les chefs d'équipes,
- La Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR),
- Des agences des Nations Unies, particulièrement le HCR,

⁴ Afin de définir l'ensemble des ménages le plus approprié pour l'analyse, des contrôles de qualité approfondis ont été effectués. Tous les ménages identifiés deux fois, toute incohérence dans la composition du ménage, ainsi que des soumissions non valides ont été exclus de l'analyse.

- Les partenaires de gestion des sites des réfugiés,
- D'autres organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales œuvrant dans la province du Sud Kivu, et
- L'Institut National de la Statistique (INS).

Outils de collecte des données. La collecte des données a été réalisée à travers des interviews auprès des ménages, à l'aide d'un questionnaire codifié en ODK et installé sur des tablettes (MoDA) ayant pour but de collecter des données primaires quantitatives.

Formation des enquêteurs. Le recrutement des enquêteurs a été effectué par le Minagri à Bukavu, où ils ont été formés avant le déploiement sur le terrain. Leur formation a eu lieu sur deux jours, du 14 au 15 janvier, dont un de pré-test sur le terrain.

Organisation de la collecte des données. Les équipes ont collecté les données sur le terrain du 23 janvier au 2 février 2021. L'organisation et la coordination de la collecte des données ont été assurées par le PAM à travers le Minagri.

Limites de l'enquête et difficultés rencontrées.

1) Dans le camp de Lusenda la vérification des données n'était pas commencée au moment de la remontée des données, ce qui a rendu difficile l'établissement de liens entre les données collectées et les informations proGres (à l'aide des codes-barres). De plus, les données de certains modules (notamment sur la consommation alimentaire), ont montré un niveau d'incohérence répandu ce qui a rendu plus difficile l'analyse de la vulnérabilité.

2) Les superviseurs de l'enquête ont remarqué que la familiarité des répondants avec certains modules d'évaluation (notamment la consommation alimentaire) pourrait avoir biaisé quelques résultats et rendu certaines données incohérentes, ce qui remet en question la qualité générale des données disponibles et également la solidité de la mesure de vulnérabilité développée, et souligne l'importance des mécanismes de contrôle de qualité et le besoin de les renforcer.

Résultats

Caractéristiques socio-économiques des ménages

Composition et Chef de ménage (CDM). Dans le camp de Lusenda, les ménages sont composés en moyenne de cinq membres, alors que dans le camp de Mulongwe de quatre membres. Dans ce dernier, la proportion de ménages dirigés par des femmes est plus élevée avec 48 % des ménages dirigés par des femmes contre 42 % à Lusenda. La proportion de ménages ayant un chef non marié (célibataire, séparé/divorcé, veuf(ve)) est élevée, particulièrement à Mulongwe (59 % et 49 % à Lusenda).

Dans l'annexe 2 se trouvent les résultats détaillés de l'analyse démographique sous la lentille du genre.

Niveau d'instruction. Le niveau d'instruction des chefs de ménage est très faible, la majorité (68 %) n'ayant pas reçu aucune instruction formelle.

Présence de CDM âgé, handicap et maladie chronique. Les ménages dirigés par des chefs âgés sans aide, ou âgés seuls avec des enfants ou âgés ayant une maladie chronique sont très peu, respectivement 6 %, 4 % et 1,6 % en moyenne.

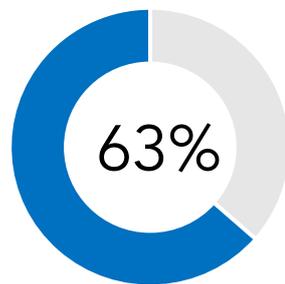
Tableau 2 : Caractéristiques socio-économiques des ménages (recensement)

CARACTERISTIQUES MENAGES	LUSENDA	MULONGWE	MOYENNE
Taille moyenne ménage	5	4	5
Age moyenne du CDM	38	36	38
Ménages dirigés par une femme	42 %	48 %	44 %
Ménages dirigés par un mineur	0.2%	0.3%	0.2%
Ménages dirigés par une personne âgée	6 %	6 %	6 %
Ménage dirigé par un chef non marié(é) (Célibataire, séparé/divorcé, veuf(ve))	49 %	59 %	51 %
CDM n'ayant pas de niveau d'éducation formelle	70 %	65 %	68 %
CDM avec handicap	3 %	5 %	4 %
CDM ayant une maladie chronique	1.4%	2.3%	1.6%

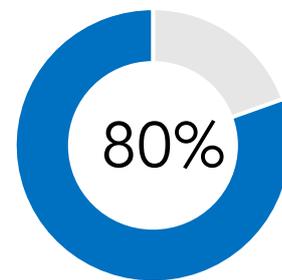
Présence d'enfants. La majorité des ménages (63 %) a des enfants en bas âge (de zéro à quatre ans). Huit ménages sur dix ont des enfants âgés de zéro à 17 ans.

Figure 1: Présence des enfants dans les ménages (recensement)

Ménages ayant des enfants entre 0 et 4 ans



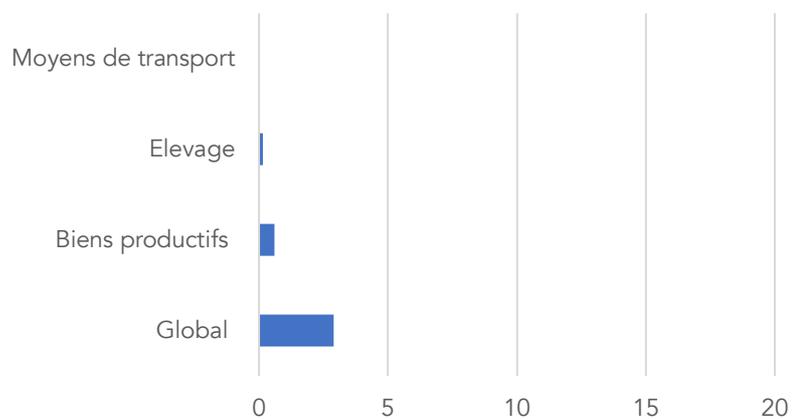
Ménages ayant des enfants entre 0 et 17 ans



Possession de biens

Figure 2 : Nombre de biens possédés par les ménages (recensement)

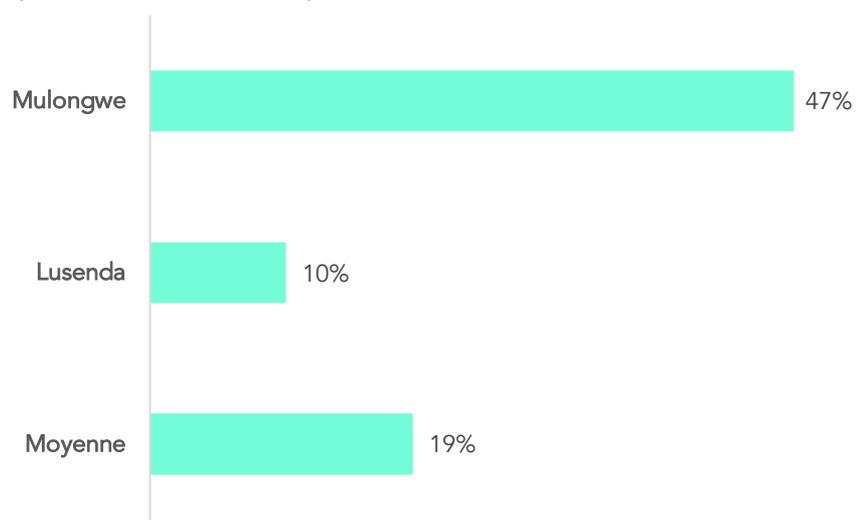
Sur une échelle de 22 biens sélectionnés, les ménages en possèdent très peu : en moyenne trois biens.



Accès aux terres cultivables

Figure 3 : Proportion de ménages qui ont accès aux terres (recensement)

En RDC les réfugiés ont droit d'acheter des terres, bien que cela dépende de disponibilité de terre, de la disponibilité du certificat de propriété ainsi que de la capacité financière des réfugiés d'acheter les terres. Dans l'impossibilité d'acheter des terres, les réfugiés peuvent en louer, souvent pour trois sessions agricoles au coût de 50 ou 100 \$ américains la session de la durée de trois mois. Lors des focus groups de février les réfugiés avaient partagé avec les enquêteurs leurs contraintes d'accès à la terre, notamment :



- Le coût d'acquisition d'une parcelle de terre cultivable de 625 m² qui varie entre 20 000 et 50 000 francs, une somme qui est au-delà des possibilités des ménages ; et

- La caution de 10 % à payer après la récolte aux chefs de terres, une proportion qui est considérée élevée par les répondants.

Dans ce cadre, la terre agricole constitue un facteur productif qui n'est pas facilement à la portée des réfugiés et qui constitue même un élément de conflit avec la communauté locale.

En effet, seulement 19 % des ménages déclarent d'avoir accès aux terres cultivables, avec une concentration significative à Mulongwe supérieure à Lusenda, ce qui pourrait être lié aux possibilités d'accès à la terre. En effet, le contexte de Mulongwe facilite l'accès des ménages aux petites terres cultivables non loin du camp. Ce camp dispose de beaucoup d'espaces vides comparativement à Lusenda et c'est sur ces petites espaces que les ménages essayent de pratiquer des cultures. En outre, le camp de Mulongwe bénéficie d'une relocation de la population (réfugiés, demandeurs d'asile) plus lente des centres de transition ou du camp de Lusenda où la population est trois fois celle de Mulongwe.

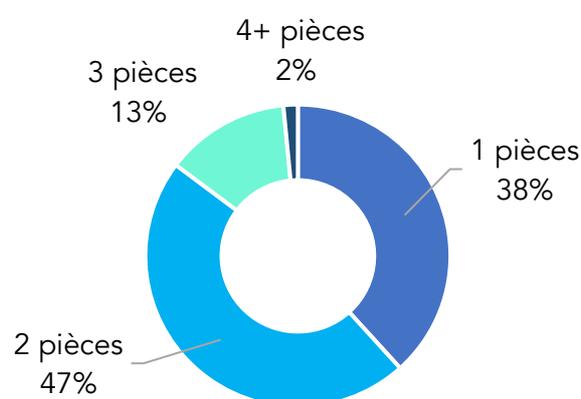
Dans le camp de Lusenda seulement un ménage sur dix a accès à la terre, tandis que dans celui de Mulongwe presque la moitié des enquêtés (47 %) déclarent accéder régulièrement aux terres.

Abris

Figure 4 : Nombre des pièces dans les abris (recensement)

Presque deux ménages sur trois (63 %) ont déclaré de vivre dans des abris de mauvaises conditions, sans différences remarquables entre les deux camps.

Environ 85 % des réfugiés habitent dans des abris ayant qu'une ou deux pièces ou salles. Dans le camp de Mulongwe la moitié des ménages (51 %) vivent dans une pièce, tandis que dans le camp de Lusenda cette proportion est de 34 %.



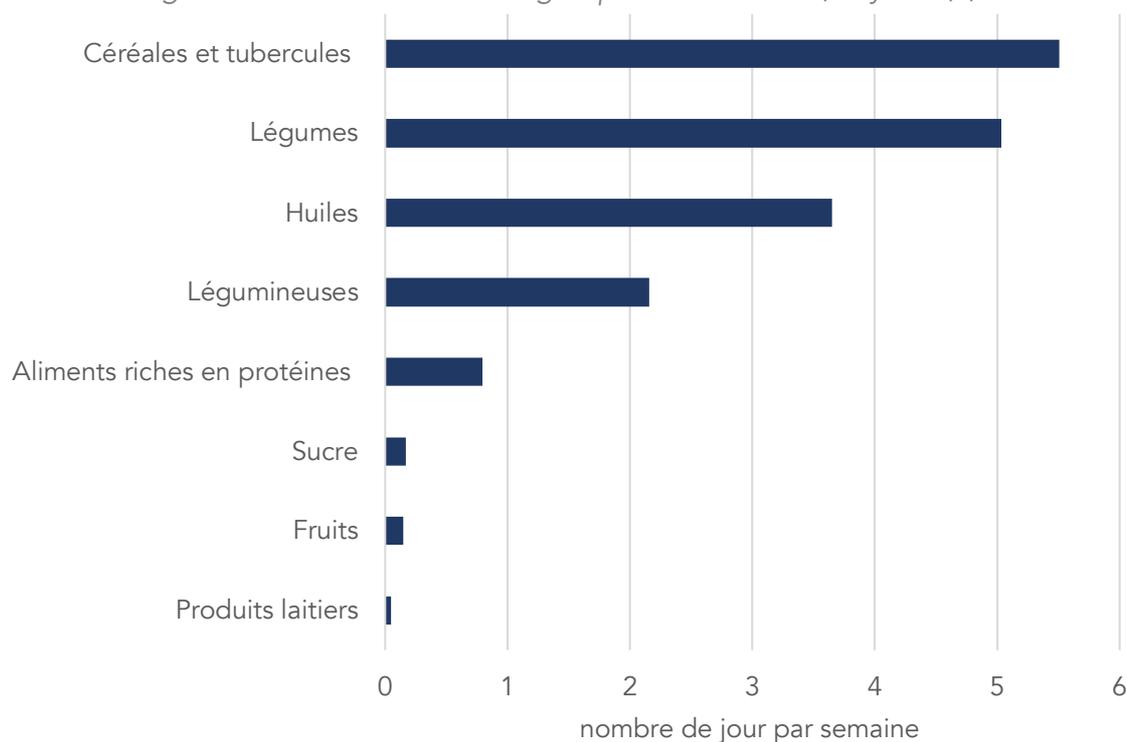
Consommation alimentaire

La consommation alimentaire des ménages est ici mesurée à travers le Score de Consommation Alimentaire (SCA)⁵.

Plus de la moitié des réfugiés (56 %) sont caractérisés par une consommation alimentaire pauvre (55 % à Lusenda et 62 % à Mulongwe), c'est à dire ayant un SCA avec une valeur égale ou inférieure à 28. Environ 36 % des ménages sont caractérisés par une consommation alimentaire limite et seulement 8 % des ménages bénéficie d'une consommation alimentaire acceptable. Ces résultats sont en accord avec ceux du *Post Distribution Monitoring* du PAM qui a eu lieu en décembre 2019 dans le camp de Lusenda, où 60 % des réfugiés burundais en ce moment étaient caractérisés par une consommation alimentaire pauvre, 29 % par une consommation alimentaire limite et 11 % par une consommation acceptable.

En analysant la composition de l'alimentation des ménages, les nutriments et la fréquence de leurs apports, on constate que les ménages ont une consommation en céréales, tubercules, légumes et huiles globalement acceptable. Cependant, leur consommation d'aliments riches en protéines est très faible : les ménages en consomment moins d'un jour par semaine. La consommation de fruits, de sucre et de produits laitiers est également très basse, sans de différences importantes significatives entre les deux groupes.

Figure 5 : Consommation des groupes alimentaires (moyenne) (recensement)



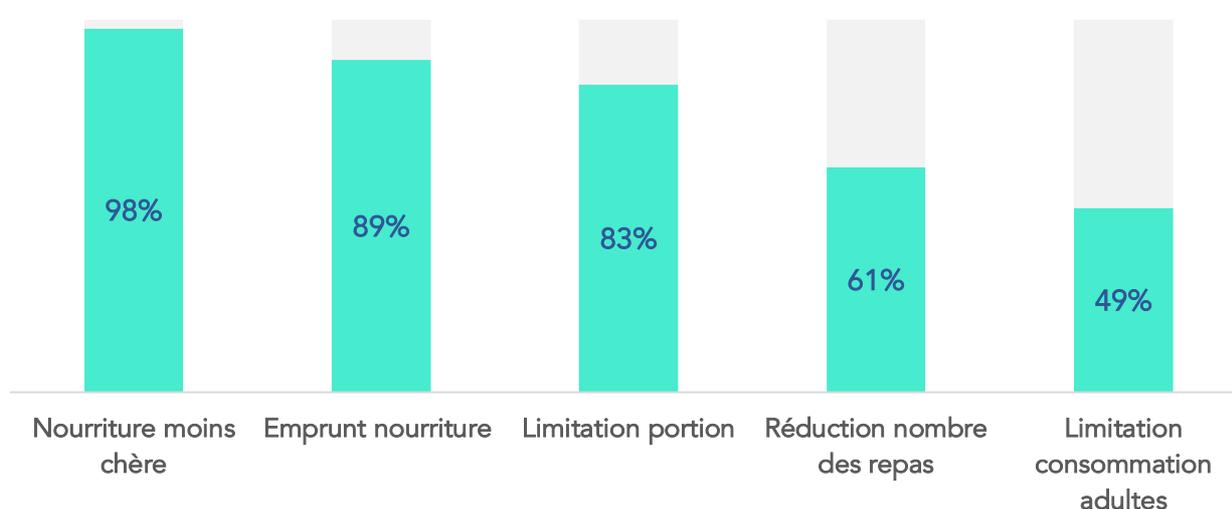
⁵ Le Score de Consommation Alimentaire fournit des éléments sur l'accessibilité aux aliments et la qualité de la consommation alimentaire des ménages. Les groupes sont reportés sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils de 28 et 42 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : pauvre (SCA \leq 28), limite (SCA $>$ 28 et SCA \leq 42) et acceptable (SCA $>$ 42). Pour plus d'informations : http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp277333.pdf

Stratégies alimentaires

Les ménages interviewés utilisent des stratégies pour accéder à la nourriture et satisfaire les besoins alimentaires.

Les ménages réfugiés font recours très souvent aux stratégies alimentaires pour combler les insuffisances de nourriture, ce qui reflète la vulnérabilité face à tout type de choc ou crises potentielles. Si presque la totalité (98 %) des réfugiés burundais achètent de la nourriture moins préférée car moins chère, presque neuf sur dix (89 %) empruntent de la nourriture chez la famille ou les voisins, huit sur dix (83 %) limitent les portions de nourriture à l'intérieur du repas, six sur dix (61 %) réduisent le nombre de repas par jour et presque la moitié des interviewés (49 %) réduisent les portions des adultes au profit des enfants.

Figure 6 : Proportion des réfugiés ayant fait recours aux stratégies alimentaires (recensement)



L'Indice de Stratégies de Survie réduit (ISS-r) traduit les difficultés auxquelles les ménages ont dû faire face pour s'alimenter au cours des sept jours précédents l'enquête. Plus la valeur de l'indice est élevée plus les ménages ont recours à ces stratégies.

L'ISS-r moyen est de 21,0, celui du camp de Lusenda est de 20,5 et celui de Mulongwe est 22,8 indiquant que dans ce camp les ménages ont plus de difficultés à accéder à la nourriture.

Stratégies basées sur les moyens de subsistance

Seulement moins d'un ménage sur dix (8 %) n'a pas eu besoin d'adopter des stratégies d'adaptation basées sur les moyens de subsistance.

La moitié des ménages s'appuient sur des stratégies de stress (les moins nocives), tandis que 42 % des ménages adoptent également des stratégies de crise et d'urgence, ce qui fait penser que la presque totalité des ménages (92 %) ait fait recours aux stratégies basées sur les moyens d'existence.

Les stratégies d'urgence retenue lors de l'enquête sont la mendicité, la vente de maison ou des petites portions de terre auxquelles ils ont accès et la pratique d'activités illégales telles que la vente des produits prohibés et la prostitution.

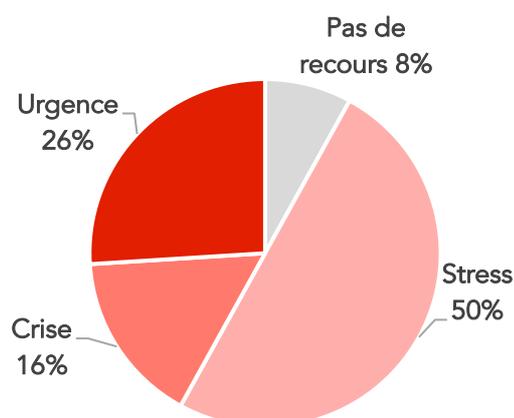
Les ménages sont plus susceptibles de recourir à des stratégies de stress, telles qu'emprunter de l'argent ou de la nourriture, acheter la nourriture à crédit, ce qui correspond aux résultats observés sur les stratégies alimentaires.

Il est à noter aussi que lors des focus group de février il est ressorti que pour couvrir les besoins essentiels, les réfugiés se retrouvent obligés de vendre les articles ménager reçus par les organisations humanitaires.

Les ménages sont classés en quatre groupes, selon :

- 1) leur **manque** de recours à des stratégies,
- 2) leur recours uniquement à des stratégies de **stress**, (emprunter ou acheter la nourriture à crédit, vente des biens du ménage, envoyer les membres du ménage, manger ailleurs),
- 3) leur recours à des stratégies de **crise** (vente actifs productifs, réduction dépenses non - alimentaires, retirer les enfants de l'école), et
- 4) leur recours à des stratégies d'**urgence** (mendicité, activités illégales ou risquées, vente maison ou terre agricole).

Figure 7 : Proportion de réfugiés ayant fait recours aux stratégies (échantillon)



Dépenses

Les ménages dépensent en moyenne 30 150 CDF (14,2 \$⁶) par personne et par mois pour se nourrir, avec très peu de différence entre les deux camps (Lusenda : 29 741 CDF et Mulongwe : 31 365 CDF). Les dépenses pour la nourriture représentent globalement 81 % du total dépensé par mois par les ménages burundais, ce qui est une proportion très élevée, particulièrement lorsque l'on considère que ces ménages bénéficient déjà d'une assistance alimentaire.

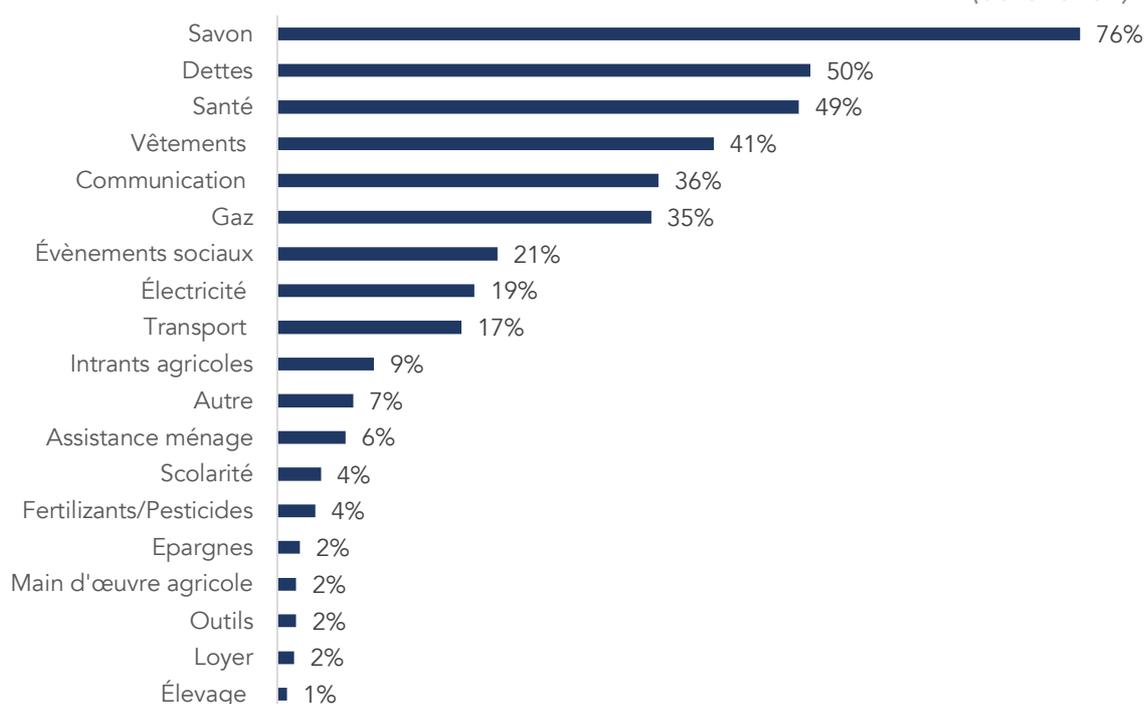
Les résultats montrent que l'épidémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les revenus des ménages et cela peut avoir contribué à la proportion très élevée des dépenses alimentaires par rapport aux dépenses totales.

Tableau 3 : Dépenses mensuelles par personne en CDF et USD (échantillon)

DEPENSES	LUSENDA	MULONGWE	GLOBALES
ALIMENTAIRES MOYENNES (par personne/par mois)	29 741 CDF (14,8 USD)	31 365 CDF (15,6 USD)	30 150 CDF (15 USD)
TOTALES MOYENNES (par personne/par mois)	36 703 CDF (18,3 USD)	41 645 CDF (20,8 USD)	37 947 CDF (18,9 USD)

La proportion importante de dépenses alimentaires sur le total mensuel ne laisse pas beaucoup de marge pour couvrir les dépenses non-alimentaires, qui sont principalement allouées aux produits d'hygiène (76 % des cas), mais aussi au remboursement des dettes (50 % des cas) et aux frais de santé (49 %), ce qui décrit une situation de vulnérabilité globale.

Figure 8 : Pourcentage de ménages et type de dépenses non-alimentaires mensuelles globales (échantillon)



⁶ Taux d'échange CDF/US \$= 0,0005

Capacité économique à répondre aux besoins essentiels

Pour comprendre la capacité économique globale des ménages, l'enquête a étudié si les ménages étaient en mesure de couvrir les coûts minimaux de leurs besoins essentiels grâce à leur propre capacité économique, que ce soit en espèces ou exprimée par leur propre production. Le coût moyen de ce dont un ménage a besoin pour satisfaire ses besoins fondamentaux, de manière régulière ou saisonnière, est représenté par le panier de dépenses minimum, appelé Panier des Dépenses Minimum ou *Minimum Expenditure Basket*- MEB.

Besoins essentiels

Les besoins essentiels des ménages sont définis comme les biens, les services ou ressources nécessaires dont ils ont besoin pour assurer leur survie ainsi qu'un niveau de vie minimum sans recourir à des mécanismes d'adaptation négatifs ni compromettre leur santé, leur dignité et leurs biens de subsistance essentiels.

La valeur du MEB dans la zone enquêtée se base sur les résultats de l'évaluation multisectorielle de 2018 dans la zone de Fizi ⁷, où le MEB alimentaire (composé de farine de maïs, de haricot, d'huile de palme, de sucre et de viande) s'élevait à 13,29 \$/personne/mois. Sans la viande la valeur du panier était de 12,60 \$/personne/mois. La valeur du MEB total, incluant les dépenses de santé et les frais de scolarité, étant de 18\$/personne/mois. Cette valeur a été mise à jour avec le taux d'échange de juin 2021 et aujourd'hui s'élève à :

25 162 CDF (MEB alimentaire) et

35 946 CDF (MEB global).

L'indicateur de capacité économique du ménage (*Economic Capacity to Meet Essential Needs*-ECMEN) identifie la capacité des ménages de couvrir leurs besoins essentiels en analysant le pourcentage de ménages ayant des dépenses totales qui vont au-delà du seuil du MEB, comprises entre MEB et MEB alimentaire, ou inférieures au seuil du MEB alimentaire. Lorsque la capacité économique des ménages, qu'il s'agisse des dépenses en espèces ou de la valeur de l'autoproduction de produits alimentaires, tombe en dessous du MEB, le ménage éprouve des difficultés à maintenir ses besoins alimentaires de base.

A l'inverse, si la capacité économique du ménage dépasse le MEB, on estime que le ménage est en mesure de couvrir ses besoins essentiels compte tenu de ses propres ressources économiques et qu'il fait donc preuve d'une capacité économique suffisante.

ECMEN au-dessus/égal au MEB

→ **Capacité économique suffisante**

ECMEN entre MEB et MEB alimentaire

→ **Capacité économique insuffisante**

ECMEN en dessous du MEB alimentaire

→ **Capacité économique très insuffisante**

En utilisant les données sur les dépenses, l'indicateur ECMEN a été calculé, en estimant le total des dépenses du ménage (sauf celles de crédit) moins la valeur de l'assistance reçue⁸. L'analyse a établi la valeur du ECMEN pour chaque ménage et ainsi conduit une comparaison entre l'ECMEN et le

⁷ Étude des capacités sectorielles, des marchés et de la sécurité alimentaire en prévision des programmes d'assistance humanitaire au camp des réfugiés de Lusenda (territoire de Fizi), PAM, 2018.

⁸ La valeur d'assistance est de USD 9,75 /personne /mois.

MEB. La valeur des dépenses considérées dans le calcul du ECMEN a été winsorisé au 99ème percentile afin de ne pas inclure des données aberrantes.

ECMEN = DEPENSES TOTALES DU MENAGE⁹ – VALEUR DE L'ASSISTANCE

Tableau 4 : MEB et ECMEN des ménages par camp – Dépenses winsorisées au 99ème percentile

		LUSENDA	MULONGWE	MOYENNE
MEB	MEB ménage	181 670 CDF	142 428 CDF	171 895 CDF
	MEB alimentaire ménage	127 168 CDF	99 698 CDF	120 326 CDF
ECMEN	ECMEN au-dessus/égal au MEB	10 %	18 %	12 %
	ECMEN entre MEB et MEB alimentaire	4 %	4 %	4 %
	ECMEN en dessous du MEB alimentaire	86 %	77 %	84 %

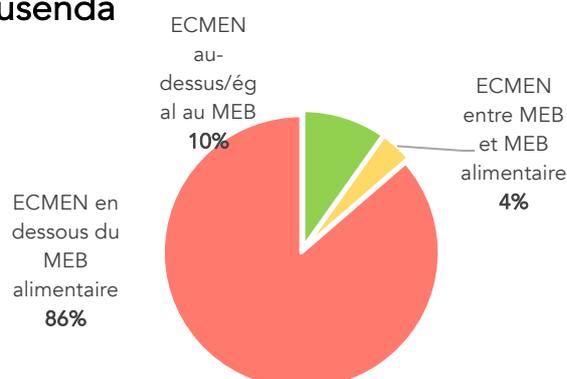
Les résultats de cette comparaison montrent que globalement plus de huit ménages sur dix (84 %) sont caractérisés par une capacité économique très insuffisante, ce qui implique que leurs dépenses sont inférieures au MEB alimentaire, i.e. moins que 120 326 CDF (~60USD) et que 88 % des ménages dépensent moins que le MEB, i.e. moins que 171 895 CDF (~86 USD).

Environ 4 % des ménages ont une capacité économique insuffisante en raison de leurs dépenses qui se situent entre le MEB alimentaire et le MEB total. Seuls 12 % des ménages ont atteint une capacité économique suffisante, avec des dépenses totales dépassant le MEB.

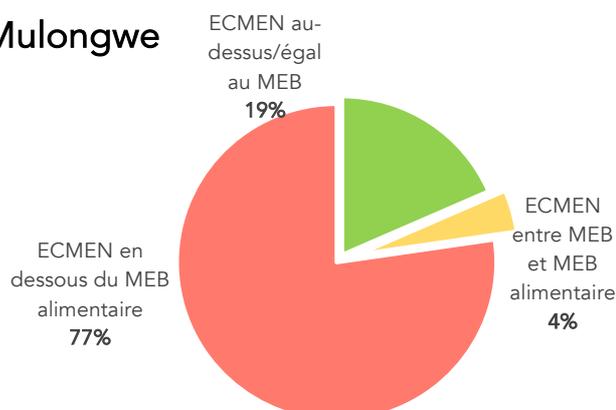
Ces chiffres montrent que les réfugiés burundais sont dans une situation d'extrême vulnérabilité économique.

Figure 9 : Seuils de capacité économique par camp

Lusenda



Mulongwe



⁹ Les dépenses totales du ménage comprennent celles effectuées en espèce ou en nature, les donations/cadeaux mais pas les dépenses effectuées à crédit.

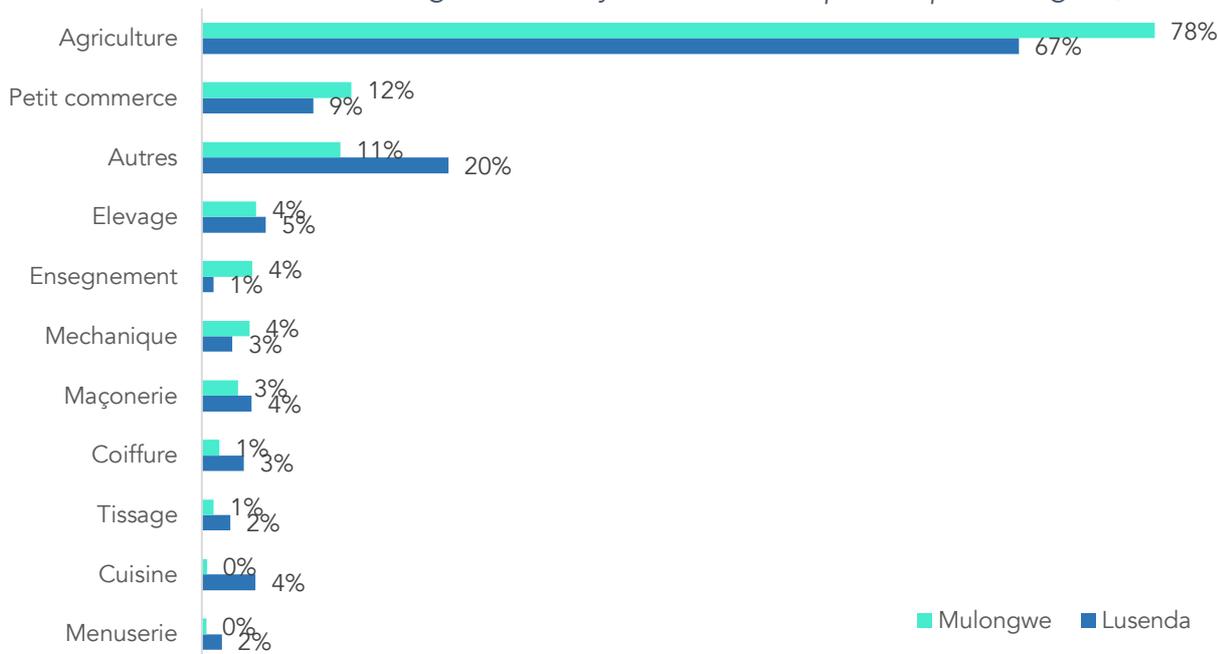
Toutes ces typologies de dépenses ont été collectées dans le questionnaire par rubrique, à l'exception de la *production propre* qui ne s'applique qu'aux postes alimentaires, conformément aux dernières orientations du PAM sur ce module de collecte de données.

Moyens d'existence et compétences professionnelles

Moyens d'existence. La majorité des ménages de réfugiés burundais vit d'un seul moyen d'existence, seulement 17 % des réfugiés burundais peuvent compter sur deux moyens d'existence ou plus.

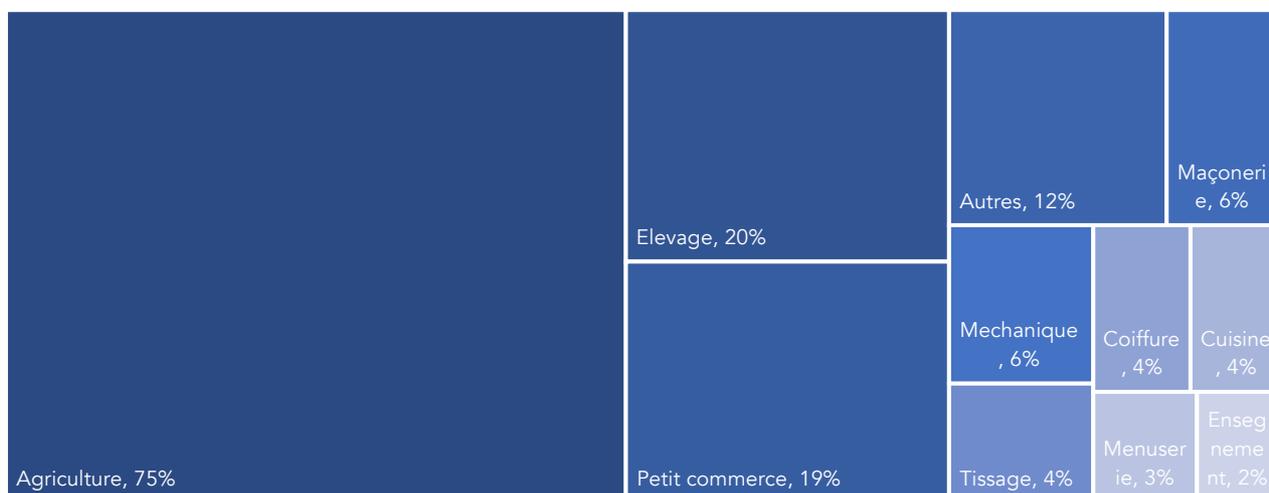
La majorité des ménages sont principalement occupés dans l'agriculture, respectivement dans le 78 % des cas à Mulongwe et dans le 68 % des cas à Lusenda. Le petit commerce et l'élevage sont également des activités pratiquées, mais en moindre mesure.

Figure 10 : Moyens d'existence par camp de réfugiés (recensement)



Compétences professionnelles. Les compétences professionnelles des réfugiés correspondent dans une large mesure avec les opportunités de travail que les réfugiés ont trouvé en RDC. Cependant, il s'avère que la professionnalité des personnes interviewées ne soit pas toujours mise au profit ou ne trouve pas de possibilités d'emploi : si en moyenne 20 % des ménages possèdent des compétences dans le domaine de l'élevage (en particulier 24 % à Lusenda et 7 % à Mulongwe), l'élevage est pratiqué en moyenne seulement dans le 5 % des cas. Similairement, le petit commerce est pratiqué en moyenne dans le 10 % des cas tandis qu'environ 19 % des ménages possède cette capacité professionnelle.

Figure 11: Compétences professionnelles des réfugiés (recensement)



Accès au crédit et remboursement

Figure 12 : Proportion de ménages n'ayant pas pu repayer les dettes (échantillon)

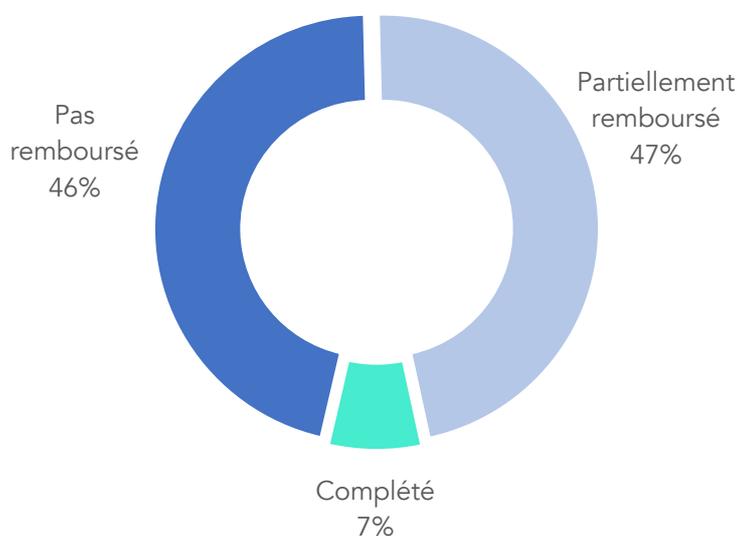
Environ sept ménages sur dix ont accès au crédit, sans différences significatives entre les deux camps de réfugiés.

Les ménages font recours à l'endettement pour couvrir leurs besoins, notamment pour acheter de la nourriture. Il s'agit souvent de crédits demandés auprès des boutiques autour des camps, qui font des taux d'intérêt très

élevés, mais également de crédit informel auprès des amis et connaissances.

Parmi ceux qui ont contracté des dettes au cours des trois mois précédant l'enquête (environ 77 % de la population enquêtée), une moyenne de 46 % de la population n'ont pas commencé à les rembourser. Cette proportion est majeure à Mulongwe (62 %) qu'à Lusenda (40 %).

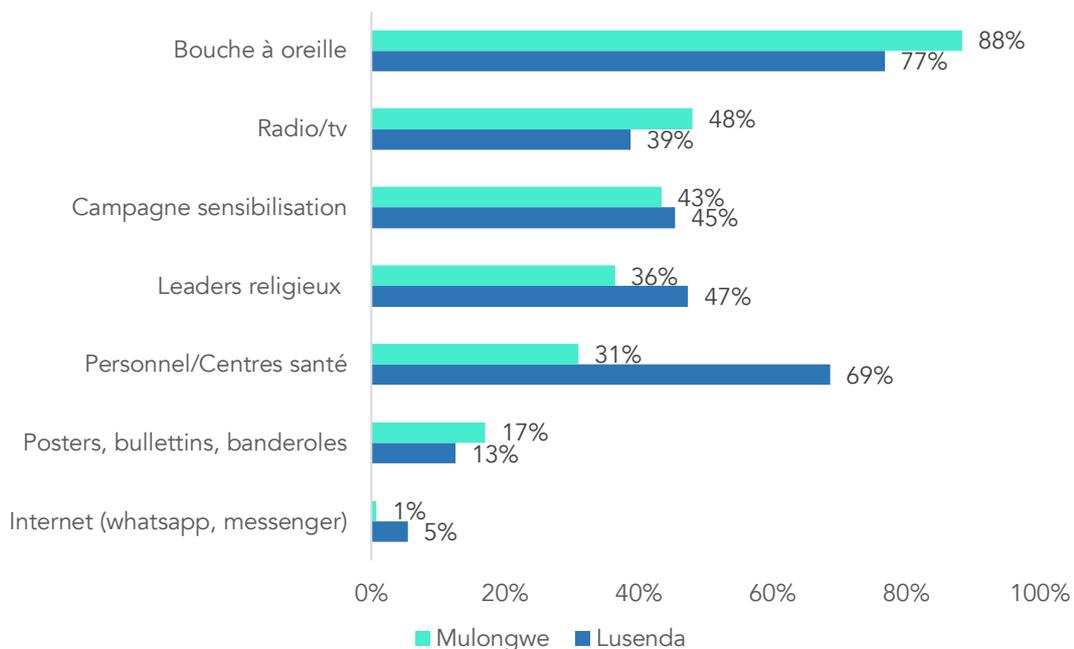
Probablement les ménages se trouvent dans l'impossibilité de repayer les dettes car sans moyens, ce qui suggère une situation de vulnérabilité économique. Cette incapacité d'apurer les dettes s'expliquerait en grande partie par les taux d'intérêt très élevés, allant jusqu'à 40 % et imposés par les créanciers qui sont généralement des commerçants.



COVID-19, prise de conscience et impact

Presque tous les réfugiés burundais (95 %) sont au courant de l'existence de l'épidémie de COVID-19. Cela a été possible principalement grâce aux messages passés de bouche à oreille, aux moyens de communication officiels (radio/tv), mais également grâce au personnel des centres de santé (particulièrement dans le camp de Lusenda où cette proportion est de 69 %).

Figure 13 : Moyens d'information sur la COVID-19 parmi ceux qui sont au courant (échantillon)



La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les revenus des réfugiés et leurs activités économiques, réduisant le nombre des revenus disponibles (68 % des cas) ainsi que le niveau des revenus depuis le début de la pandémie (75 %). Plus de la moitié des ménages (52 %) rapporte avoir perdu son revenu principal à cause de l'épidémie. En effet les réfugiés se rendent souvent au Burundi pour des raisons de commerce, pour ce faire la fermeture des frontières avec ce pays a sans doute eu un impact négatif sur les revenus des ménages.

Figure 14 : Effets de l'épidémie de COVID-19 sur les ménages réfugiés (échantillon)



Vulnérabilité des ménages

Afin de définir la vulnérabilité des ménages un indice a été établi sur la combinaison de trois critères :

- 1) la capacité économique des ménages à couvrir les besoins essentiels
- 2) les stratégies de moyens d'existence adoptées
- 3) la proportion de ménages ayant un Score de Consommation Alimentaire limite, c'est à dire de valeur comprise entre 28 et 42.

Il est important de souligner qu'il suffit de respecter un seul des critères d'extrême vulnérabilité pour être classifié comme *très vulnérable*, tandis que pour les autres catégories il faut respecter plusieurs critères à la fois.

Tableau 5 : Dimensions de la vulnérabilité des ménages

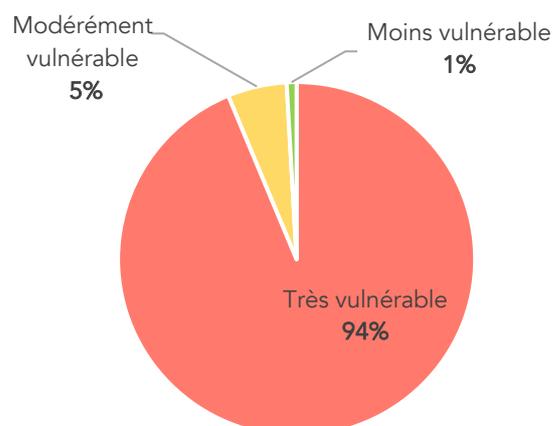
DIMENSIONS DE LA VULNERABILITE	TRES VULNERABLE	MODEREMENT VULNERABLE	MOINS VULNERABLE
	SCA Pauvre (SCA \leq 28)	SCA Limite (SCA > 28 et SCA \leq 42)	SCAp Acceptable (SCA > 42)
	Ou	Et	Et
	Stratégies d'adaptation (recours extrême ¹⁰)	Stratégies d'adaptation (bas ¹¹ recours)	Stratégies d'adaptation (bas recours)
Ou	Et	Et	
Haute vulnérabilité économique (ECMEN < MEB alimentaire)	Vulnérabilité économique modérée ou basse (MEB alimentaire < ECMEN < MEB)	Vulnérabilité économique basse (ECMEN > MEB)	

Figure 15 : Vulnérabilité globale des ménages

Les résultats de l'analyse montrent que globalement 94 % des ménages sont en condition de haute vulnérabilité, 5 % en condition de vulnérabilité modérée et seulement 1 % sont considérés moins vulnérables.

Il est intéressant de noter que lors des focus group discussions, en utilisant la méthodologie *Household Economy Approach* (HEA), les ménages avaient été classifiés en trois catégories de vulnérabilité : pauvre, moyens et riches avec des proportions respectives de 20 %, 70 % et 10 %. Cela pourrait confirmer la familiarité des répondants avec le module de consommation alimentaire et une conséquente tendance à biaiser les réponses.

La classification des ménages selon le HEA est reportée dans l'annexe 3.



¹⁰ Le *recours extrême* on entend une utilisation des stratégies de crises et d'urgence.

¹¹ Le *bas recours* n'inclut pas les stratégies de crise ou d'urgence mais seulement celles de stress.

Caractéristiques des ménages très vulnérables

Caractéristiques sociodémographiques. Les ménages très vulnérables sont plus susceptibles d'être dirigés par des hommes (52 %) ou par des chefs sans aucune instruction formelle (68 %). En outre, les ménages très vulnérables sont aussi plus susceptibles d'avoir plus de cinq membres (55 %), au moins un enfant de moins de 4 ans (71 %), au moins un enfant de moins de 17 ans (89 %) ou au moins deux enfants de moins de 17 ans (78 %). Si le ménage a deux membres qui sont de sexe féminin les probabilités d'être très vulnérables sont aussi élevées (77 %).

Abri. Parmi les ménages très vulnérables le 34 % disposent d'un abri avec une seule pièce.

Possession de biens. Les ménages très vulnérables ne possèdent pas de moyens de transport, ni les petits moulins manuels pour broyer les arachides, seulement 1 % possèdent des outils pour la chasse ou la pêche. Ils ne possèdent pas de bovins, seulement 1 % possèdent des cochons.

Moyens d'existence. Les ménages très vulnérables dépendent fortement des activités agricoles (76 %), bien que moins de deux ménages sur dix soient propriétaires de terres agricoles.

Des réfugiés burundais dans leur abris dans le camp de Lusenda



Credit photo: Innocent Kabongo/PAM RDC

Conclusions et Recommandations

La vulnérabilité dans les camps visités est élevée et touche 94 % des ménages burundais (95 % à Lusenda et 91 % à Mulongwe). Les ménages burundais ne possèdent presque pas de biens ni ne moyens de transport, ni d'intrants pour le travail. Ces ménages ont peu d'opportunités de travail sauf des travaux souvent occasionnels dans le secteur agricole. Seulement 19 % des ménages ont accès à des terrains agricoles en tant que propriétaires et cela est un facteur qui empêche fortement l'autonomisation des réfugiés.

Les revenus des ménages ont diminué à cause de l'épidémie de COVID-19 pour presque sept ménages sur dix (68 %) et la situation ne semble pas s'améliorer vu que les taux d'infection au Sud Kivu restent élevés par rapport à d'autres provinces. Les dettes se contractent dans le secteur informel principalement pour essayer de couvrir les besoins essentiels et restent impayées pendant des mois pour 62 % des ménages à Mulongwe et 40 % des ménages à Lusenda. La population s'appuie sur l'assistance alimentaire du PAM et du HCR pour sa survie.

Tous les indicateurs pris en considération dans l'analyse, tels que le SCA, la capacité économique à satisfaire les besoins essentiels, les stratégies d'adaptation adoptées, l'endettement, la proportion des dépenses alimentaires sur les dépenses mensuelles totales, ainsi que le niveau et le type des dépenses auxquelles les ménages font face décrivent une situation de haute vulnérabilité. En outre, seulement 17 % des ménages des réfugiés a accès à plus d'un moyen d'existence.

Ciblage. Dans un tel contexte une assistance alimentaire ciblant les ménages les plus vulnérables exclurait seulement 6 % de la population de réfugiés, dont 5 % modérément vulnérable, ce qui générerait des tensions sociales entre les bénéficiaires et les exclus, sans une véritable réduction des coûts globaux de l'assistance. En outre, du point de vue opérationnel un tel ciblage serait également très difficile à conduire si l'on tient compte des erreurs d'inclusion et d'exclusion à considérer dans les exercices de ciblage.

Il est donc recommandé d'envisager une assistance alimentaire qui cible toute la population réfugiée burundaise dans les sites de Lusenda et Mulongwe si les ressources sont disponibles.

En cas de contrainte de ressources, il est recommandé de réduire la mesure de l'assistance de façon harmonisée parmi la population réfugiée burundaise.

On pourrait éventuellement conduire une consultation au niveau communautaire ayant une composante analytique très coûteuse incluant une priorisation des ménages à forte risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour pallier les limites qualitatives des données collectées.

Assistance alimentaire et non alimentaire. Une assistance alimentaire est recommandée pour pallier les besoins alimentaires. Elle permettrait aux réfugiés burundais de couvrir leurs besoins essentiels, tels que la nourriture, les frais de santé, d'éducation ou d'investir dans des intrants agricoles ou des activités génératrices de revenus. Une assistance de plus longue période visant le renforcement des moyens d'existence et l'amélioration de la réponse aux chocs éventuels est également recommandée. Cette assistance pourrait être sous forme de coordination et organisation de collectifs de producteurs agricoles, de distribution de bien non-alimentaires visant à améliorer la

production agricole, de formation et/ou de soutien à la commercialisation des produits de propre production. Cela pourrait aider les ménages à mitiger les effets négatifs de la vulnérabilité sur la consommation alimentaire et/ou sur l'accès à d'autres biens essentiels.

Accès à la terre. Le moyen d'existence principale est lié au secteur agricole, mais l'accès à la terre agricole reste limité, particulièrement dans le camp de Lusenda où seulement 10 % des ménages sont propriétaires de terre, contre 47 % des ménages de Mulongwe. Pour ce faire il est recommandé de soutenir les ménages burundais à travers des politiques gouvernementales et des investissements visant à favoriser l'accès à des parcelles de terre agricole. Cela permettrait d'augmenter l'autonomie des réfugiés pour répondre à leurs besoins alimentaires et non-alimentaires de base ainsi que de renforcer leur résilience.

Qualité des données. Les données de cette enquête ont montré certaines limites, à cause de la familiarité de certains modules, notamment celui sur la consommation alimentaire, de la part des répondants, ce qui a fait que les réponses peuvent avoir été biaisées. Bien que cela pourrait être considéré comme un indicateur de vulnérabilité, il est recommandé de garantir un contrôle de données collectées additionnel lors des et après les interviews. Il est également recommandé d'approfondir ces aspects avec les enquêteurs pendant leur formation. La qualité des données pourrait également bénéficier de formations des enquêteurs de plus longue durée que deux jours.

Annexes

Annexe 1 : Structure des interviews

Répondants	Module	Indicateurs clé pour l'analyse
Tout les réfugiés	Démographie	Caractéristiques du ménage, y compris les caractéristiques du chef de ménage, la composition du ménage, les risques de protection, le handicap physique ou la maladie chronique dans le ménage.
	Possession des biens et abris	Nombre de biens possédés (généraux, moyens de transport, de production comme terre et animaux) Conditions de l'abri et composantes (rapportées)
	Moyens de vie	Capital humain disponible en termes de compétences et d'activités de subsistance Engagement dans des activités de subsistance Principales sources de revenus
	Consommation alimentaire	Sources nourriture Score de Consommation Alimentaire (FCS/SCA)
	Stratégies alimentaires	Stratégies alimentaires
7 % des réfugiés	Stratégies non alimentaires	Stratégies basées sur les moyens de vie
	Dépenses	Dépenses globales des ménages et par personne, dépenses alimentaires et non-alimentaires Proportion dépenses alimentaires
	Access au crédit	Opportunités de crédit Endettement
	Impact du COVID-19 et connaissance	Connaissance COVID-19 Impact de la COVID-19 sur le niveau du revenu et sources de revenu

Annexe 2 : Différence de genre

	CDM femme	CDM homme
% CDM sans éducation formelle	80.4%	59.2%
% CDM single	79.8%	29%
% CDM 60+ ans	6.6%	6.2%
% CDM malades ou handicapés	4.7%	6.6%
Nombre de biens possédés en moyenne	2.7	3.1
% ménages avec abris en mauvaises conditions	59.5%	66.6%
% ménages qui ont plus de deux moyens d'existence	13.7%	19.5%
% ménages avec consommation alimentaire pauvre	94.4%	91%
ISS-r moyen	22.0	20.3
% ménages ayant contracté une dette lors des trois mois précédant l'enquête	73.7%	79.7%
% ménages ayant un revenu réduit à cause de la COVID-19	77.2%	73.7%

Annexe 3 : Résultats de Focus Group Discussion-Vulnérabilité

	PAUVRES	MOYENS	RICHES
Proportion	20%	70%	10%
Bétail	Aucun	Aucun	Volailles
Possession des bien	Téléphones et ustensiles de cuisine	Téléphones et ustensiles de cuisine	Radios, ustensiles de cuisines, moulin communautaire, téléphones portables
Sources de revenus	Assistance cash-based transfert (CBT)	Assistance CBT, Travail journalier agricole, Fabrication de briques	Assistance CBT, Travail journalier agricole et petit commerce
Moyens d'existence		Travail journalier agricole, Petite agriculture de fortune, Fabrication des briques pour les autochtones	Petit commerce, Travail journalier agricole, Petite agriculture de fortune
Stratégies d'adaptation	Endettement et réduction des repas	Travail pour les autochtones, Réduction des repas et endettement	Réduction des repas et vente de la volaille